



MAIRIE de JOUET – SUR – L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : mairie.jouet.free.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26
Télécopie : 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice** 11

Présents 9

Votants 8

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un Mars, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT.

Date de convocation : 25 Mars 2025

Date d'affichage : 25 Mars 2025

PRESENTS : : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, LORDEL et METGE
Mmes CADIOT, BOULANDET, CHASSIN et GAGNOL

EXCUSES : M. SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : M. JAUBERT

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024
– PRINCIPAL COMMUNE

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU Principal Commune pour l'année 2024 de la commune de JOUET-sur-L' AUBOIS ;

Vu le CFU 2024 de la commune de JOUET-sur-L' AUBOIS ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr

Site internet : mairie.jouet.free.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie : 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire, a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Mme CADIOT Patricia, 1^{ère} Adjointe ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 103 008,58 €	999 677,00 €	3 102 685,58 €
	Recettes réalisées	42 753,92 €	1 317 982,49 €	1 360 736,41 €
	Restes à réaliser	1 371 398,00 €	0 €	1 371 398,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 828 514,42 €	2 082 572,92€	3 911 087,34 €
	Dépenses réalisées	116 309,55 €	863 037,20 €	979 346,75 €
	Restes à réaliser	1 344 000,00 €	0 €	1 344 000,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-73 555,63 €	454 945,29€	381 389,66€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-274 494,16 €	1 082 895,92 €	808 401,76 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	- 348 049,79 €	1 537 841,21 €	1 189 791,42 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	27 398,00 €	0 €	27 398,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-320 651,79 €	1 537 841,21 €	1 217 189,42 €



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr

Site internet : mairie.jouet.free.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie : 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix Pour, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le CFU 2024 Principal Commune de la commune de JOUET-sur-L'AUBOIS.

- **DONNE** pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré en séance le 31 Mars 2025

Pour copie conforme, en Mairie, le 31 Mars 2025

Le Secrétaire,

Denis JAUBERT

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 03/04/2025
- Publié le : 03/04/2025
- Mis en ligne le : 03/04/2025

La présente délibération peut faire objet d'un recours gracieux devant M. le maire de JOUET-sur-L'AUBOIS dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif d'Amiens dans le délai de deux mois, à compter de sa date de publication et sa transmission aux services de l'État (article R. 421-1 du Code de Justice administrative) ou à compter de la réponse de la commune si un recours gracieux a été préalablement déposé.



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr

Site internet : mairie.jouet.free.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie : 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice** 11

Présents 9

Votants 8

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un Mars, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT.

Date de convocation : 25 Mars 2025

Date d'affichage : 25 Mars 2025

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, LORDEL et METGE
Mmes CADIOT, BOULANDET, CHASSIN et GAGNOL

EXCUSES : M. SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : M. JAUBERT

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024- ASSAINISSEMENT

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 de l'Assainissement de la commune de JOUET-sur-L' AUBOIS ;

Vu le CFU 2024 de la commune de JOUET-sur-L' AUBOIS ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
 Code Postal : 18320
 E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
 Site internet : mairie.jouet.free.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26
 Télécopie : 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire, a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Mme CADIOT Patricia, 1^{ère} Adjointe ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	59 039,77 €	179 698,00 €	238 737,77 €
	Recettes réalisées	46 899,52 €	179 193,51 €	226 093,03 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	166 861,15 €	272 636,77€	439 497,92 €
	Dépenses réalisées	93 335,50 €	161 393,66 €	254 729,16 €
	Restes à réaliser	21 400,00 €	0 €	21 400,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-46 435,98 €	17 799,85€	-28 636,13€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	107 821,38 €	92 938,77 €	200 760,15 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	61 385,40 €	110 738,62 €	172 124,02 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-21 400,00 €	0 €	-21 400,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	39 985,40 €	110 738,62 €	150 724,02 €



MAIRIE de JOUET – SUR – L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr

Site internet : mairie.jouet.free.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie : 02 48 76 06 22

**DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix Pour, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le CFU 2024 Assainissement de la commune de Jouet-sur-l'Aubois.

- **DONNE** pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré en séance le 31 Mars 2025

Pour copie conforme, en Mairie, le 31 Mars 2025

Le Secrétaire,

Denis JAUBERT



Patricia CADIOT

- Transmis au représentant

de l'Etat le : 03/04/2025

- Publié le : 03/04/2025

- Mis en ligne le : 03/04/2025

La présente délibération peut faire objet d'un recours gracieux devant M. le maire de JOUET-sur-L'AUBOIS dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif d'Amiens dans le délai de deux mois, à compter de sa date de publication et sa transmission aux services de l'État (article R. 421-1 du Code de Justice administrative) ou à compter de la réponse de la commune si un recours gracieux a été préalablement déposé.



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 018-211801188-20250331-DEL31032025_14-DE

Téléphone : 02 48 76 43 26
Télécopie: 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 9
Votants 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire
Date de convocation : 25 Mars 2025
Date d'affichage : 25 Mars 2025
PRESENTS : : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, LORDEL et METGE
Mmes CADIOT, BOULANDET, CHASSIN et GAGNOL

EXCUSES : M. SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : M. JAUBERT

Affectation du résultat-
Budget Principal Commune

Résultat de fonctionnement N-1	+ 1 082 895,92 €
A Resultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 454 945,29 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 1 082 895,92 €
C Résultat à affecter = A+B (hors reste à réaliser) Si C négatif, report du déficit de la ligne 002 ci dessous	+ 1 537 841,21 €
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	- 274 494,16 € - 73 555,63 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	+ 27 398,00 €
Besoin de financement = F = D + E	320 651,79 €
Financement complémentaire dans la perspective de la gestion 2025	246 077,42 €



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 018-211801188-20250331-DEL31032025_14-DE

SLOW

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats 2024 et après en avoir délibéré

- Accepte à l'unanimité la dotation au compte 1068 d'un montant de 320 651,79 € pour le budget principal.

- Accepte à l'unanimité la dotation complémentaire dans la perspective de la gestion 2025 au compte 1068 d'un montant de 246 077,42 € pour le budget principal.

Pour copie conforme, en Mairie, le 31 Mars 2025

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 03/04/2025
- Publié le : 03/04/2025
- Mis en ligne le : 03/04/2025

Le Secrétaire

Denis JAUBERT



Laurent
Serge LAURENT



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 018-211801188-20250331-DEL31032025_15-DE

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 9
Votants 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire
Date de convocation : 25 Mars 2025
Date d'affichage : 25 Mars 2025
PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, LORDEL et METGE
Mmes CADIOT, BOULANDET, CHASSIN et GAGNOL

EXCUSES : M. SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : M. JAUBERT

Affectation du résultat-
Budget Assainissement

Résultat de fonctionnement N-1	+ 92 938,77 €
A Resultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 17 799,85 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 92 938,77 €
C Résultat à affecter = A+B (hors reste à réaliser) Si C négatif, report du déficit de la ligne 002 ci dessous	+ 110 738,62 €
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	+ 107 821,38 € 0,00 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	- 21 400,00 €
Besoin de financement = F = D + E	0,00 €
Financement complémentaire dans la perspective de la gestion 2025	0,00 €



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 018-211801188-20250331-DEL31032025_15-DE

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

SLO

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats 2024 et après en avoir délibéré

- Accepte à l'unanimité l'absence de dotation au compte 1068 pour le budget assainissement.

Pour copie conforme, en Mairie, le 31 Mars 2025

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 03/04/2025
- Publié le : 03/04/2025
- Mis en ligne le : 03/04/2025

Le Secrétaire

Denis JAUBERT



Le Maire,

Serge LAURENT

**MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS**

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie : 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 9
Votants 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 25 Mars 2025

Date d'affichage : 25 Mars 2025

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, LORDEL et METGE
Mmes CADIOT, BOULANDET, CHASSIN et GAGNOL

EXCUSES : M. SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : M. JAUBERT

Vote des Taux
Des taxes Directes Locales

Vu le code général des collectivités locales,

Vu les articles 1636 sexies et 1639 A du code général des impôts,

La Commission de Finances, réunie le Lundi 24 Mars 2025,

Monsieur le Maire propose

- d'augmenter les taux d'imposition votés en 2024 et de fixer les taux 2025 comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	36,02 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37,18 %
Taxe d'Habitation	11,56 %

Monsieur le Maire précise que la taxe d'habitation ne concerne uniquement que les résidences secondaires et la taxe sur les logements vacants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire et **DECIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme précisé ci-dessus.

- **CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux

- de transmettre, via la plateforme « Démarches simplifiées » l'état 1259, dûment complété et visé, ainsi qu'une copie de la présente délibération et de son accusé-réception au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Pour copie conforme, en Mairie, le 31 Mars 2025

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 03/04/2025
- Publié le : 03/04/2025
- Mis en ligne le : 03/04/2025

Le Secrétaire

Denis JAUBERT





MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

02 48 76 43 26
ID : 018-211801188-20250331-DEL31032025_17-DE

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice 11

Présents 9

Votants 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,

Date de convocation : 25 Mars 2025

Date d'affichage : 25 Mars 2025

PRESENTS : : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, LORDEL et METGE
Mmes CADIOT, BOULANDET, CHASSIN et GAGNOL

EXCUSES : M. SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : M. JAUBERT

Fongibilité des crédits

Budget Principal

L'instruction comptable et budgétaire M 57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Vu l'article L 5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération de la Commune de JOUET-sur-L'AUBOIS décidant du passage à la M57 au 01/01/2023

M. le Maire propose à l'assemblée délibérante les montants de virement à hauteur de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections du budget Principal et qui peuvent être réalisés au titre de la fongibilité selon le tableau suivant :

Dépenses imprévues en fonctionnement	59 325 €
Dépenses imprévues en investissement	149 571 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les conditions fixées ci-dessus.

Pour copie conforme, en Mairie, le 31 Mars 2025

Le secrétaire

Denis JAUBERT



- Transmis au représentant

de l'Etat le : 03/04/2025

- Publié le : 03/04/2025

- Mis en ligne le : 03/04/2025

**MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS**

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 9
Votants 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 25 Mars 2025

Date d'affichage : 25 Mars 2025

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, LORDEL et METGE
Mmes CADIOT, BOULANDET, CHASSIN et GAGNOL

EXCUSES : M. SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : M. JAUBERT

FINANCES LOCALES –
Budgets Primitifs 2025 -

Après avoir pris connaissance des projets d'investissements visés par les Commissions de Finances et de Travaux, le Conseil Municipal,

- VALIDE la liste des investissements proposés,
- ADOPTE à l'unanimité, le budget primitif 2025 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

o Budget Principal section fonctionnement 2 044 062.00 €

-ADOPTE à l'unanimité, le budget primitif 2025 qui est en suréquilibre pour la section d'investissement de la façon suivante :

o Budget Principal section d'investissement : Dépenses 2 402 837.79 €
section d'investissement : Recettes 2 648 915,21 €

-ADOPTE à l'unanimité, le budget primitif 2025 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

o Budget Service Assainissement section fonctionnement 295 382.62 €
section d'investissement 156 763.02 €

Pour copie conforme, en Mairie, le 31 Mars 2025

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 03/04/2025
- Publié le : 03/04/2025
- Mis en ligne le : 03/04/2025

Le Secrétaire

Denis JAUBERT





MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubs.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubs.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 9
Votants 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 25 Mars 2025

Date d'affichage : 25 Mars 2025

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, LORDEL et METGE
Mmes CADIOT, BOULANDET, CHASSIN et GAGNOL

EXCUSES : M. SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : M. JAUBERT

VIDEO PROTECTION

Monsieur le Maire rappelle le projet de vidéo protection installée sur la commune. La commune doit nommer deux référents qui auront accès aux données et devront les transmettre aux gendarmes. Il est proposé de nommer Monsieur BOUQUELY ainsi que Monsieur le garde champêtre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Approuve à l'unanimité la nomination de Monsieur BOUQUELY et de Monsieur le garde champêtre en tant que référents vidéo protection.

La présente délibération peut faire objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Pour copie conforme, en Mairie, le 31 Mars 2025

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 03/04/2025
- Publié le : 03/04/2025
- Mis en ligne le : 03/04/2025

Le Secrétaire

Denis JAUBERT

